ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

3e Circonscription du Cher

MADAME,

MADEMOISELLE,

MONSIEUR,

C'est avec beaucoup de peine que je vous avais quittés. C'est avec joie que j'ai saisi l'occasion que l'on m'offrait de revenir chez vous, au milieu de vous et pour vous. C'est avec émotion que j'ai constaté au cours de mes récents déplacements, que vous aviez gardé souvenir de moi et que vous me disiez : « Nous avons confiance en vous! avec la liberté et l'autorité d'un parlementaire, vous ferez mieux encore qu'autrefois ! »

Et c'est vrai : assuré d'avoir cinq ans à vous consacrer, fort des suffrages venus de tous les horizons qui auront fait de moi l'élu de TOUTE LA CIRCONSCRIPTION, j'entends vous faire toucher du doigt ce que doit être réellement UN DÉPUTÉ et ce qu'il peut faire en faveur de l'intérêt général, en faveur du PROGRÈS, en faveur de chacun d'entre vous.



Étudier avec eux et avec leurs groupements professionnels les problèmes des ruraux : prix des produits agricoles, organisation ou réorganisation de l'exploitation, remembrement, digne retraite des plus âgés, formation des jeunes, coopération et coopératives — et faire aboutir leurs justes revendications;

Lutter contre le paupérisme dans les villes et les bourgs par le développement d'une industrialisation raisonnable et mesurée qui assure le plein emploi et un salaire rémunérateur, obtenir par la formation professionnelle et la modification du régime des zones de salaire un relèvement du niveau de la vie ouvrière, mettre en œuvre une politique du logement qui assure à chacun une habitation satisfaisante, avec des loyers à la mesure de ses ressources;

Fournir aux jeunes les établissements scolaires de tout ordre et de tous niveaux qui leur permettront d'entrer dans la vie active avec le maximum de chances, chacun selon ses capacités et dons naturels; aux jeunes et aux sportifs, les stades, les gymnases, les conseils et les appuis financiers nécessaires à l'épanouissement physique du plus grand nombre;

Promouvoir une politique sociale humaine qui aide et encourage les familles, particulièrement celles qui élèvent de nombreux enfants, et qui assure au « troisième âge » et aux vieux la retraite et la fin de vie qu'a méritées toute une existence de labeur;

Apporter aux maires, aux élus locaux et aux secrétaires de mairie surchargés de « paperasses » le secours de ses conseils, de ses compétences administratives, de ses interventions; mettre à leur disposition le capital d'une longue pratique de l'administration et de nombreuses et utiles relations dans les ministères; défendre les libertés communales et favoriser la vie municipale par tous les moyens, y compris l'association et la collaboration entre communes;

Défendre les droits et les libertés quotidiennes des citoyens qu'ils soient croyants ou incroyants, syndiqués ou non, bouilleurs de cru, producteurs, chasseurs ou pêcheurs, contre l'intolérance et l'invasion des règlements;



Tout cela et tout ce qui doit contribuer à nous rendre plus heureux dans une province plus riche et plus vivante, au milieu d'une France plus belle, plus forte et plus libre, c'est la tâche de votre député.

Je m'y attacherai de tout mon cœur! et avec persévérance pour que cela soit avec succès!

Vous le savez et c'est pourquoi vous m'accorderez votre confiance et porterez le 5 mars votre choix et votre suffrage sur mon nom.

Vive la France!

François BUTERI

Vu, les Candidats,

François BUTERI,

Yves MIÉCAZE

Imprimerie Bussière — Saint-Amand (Cher).